

Salon

des métiers du secours permanent

de la défense et de la sécurité

Agent de sécurité

Il protège les marchandises, les locaux, les équipements ou les personnes. Il peut se trouver à un poste fixe comme **planton** ou en circulation dans un périmètre comme **roncier**. Il surveille un site : banque, parking, bureau, magasin, gare... Celui qu'on appelle plus couramment **gardien** ou **vigile** ne se contente pas de prévenir, il lui arrive aussi de «guérir». En cas d'anomalie, comme un incendie ou une fuite de gaz, il intervient immédiatement en évacuant les personnes et en organisant les premiers secours. Il peut également accompagner les transports de valeur et surveiller les chargements à l'extérieur de la camionnette blindée, c'est le **convoieur de fonds**. Un métier à risques...

Formation : 2 ans pour le CAP agent de prévention et de sécurité. Suivi du BP (brevet professionnel) agent technique de prévention et de sécurité (2 ans).

Gardien de la paix

En uniforme, de jour comme de nuit, il veille au maintien de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens, verbalise s'il y a lieu. Sous l'autorité du lieutenant de police ou du commissaire, ses activités varient en fonction du service dans lequel il a été affecté (circulation, interventions dans les affaires de vol en flagrant délit, tapages nocturnes, suicides, secours routier, protection des personnes étrangères, surveillance des manifestations, des plages,...)

Accès sur concours ou un diplôme de niveau IV. Conditions principales : être titulaire du bac ou avoir suivi le parcours de «cadet de la République option police nationale» (sans condition de diplôme), être de nationalité française et âgé de 17 ans au moins et 35 ans au plus.

Lieutenant de police

Son but est la sécurité des personnes et des biens. Placé sous l'autorité du commissaire qu'il seconde, il est chargé de mener des enquêtes, d'effectuer des missions d'information et de surveillance. En uniforme ou en civil, seul ou en équipe, le lieutenant de police exerce un métier parfois dangereux.

Accès : sur concours réservé au moins de 35 ans, avec une licence, en droit de préférence, suivi de 18 mois à l'école nationale supérieure des officiers de police.

Solidarité, esprit d'équipe, notion de service, respect des règles, des institutions, des personnes, etc. Voici des métiers pour ceux qui ont envie de défendre, protéger ou secourir.

Pour faire carrière dans les métiers de la police, des armées, du secours, de la sécurité, certaines dispositions et qualités sont indispensables : **disponibilité, rigueur, motivation, implication, engagement, bonne condition physique.**

Rappelons que l'on recherche des plongeurs démineurs dans la Marine Nationale,

métier typique de la Marine, mais on y recherche aussi des pompiers, des infirmiers, etc. Une formation, un diplôme sont donc indispensables si vous souhaitez vous tourner vers ces métiers.

Alors si vous avez envie de défendre, de protéger ou de porter secours aux personnes, n'hésitez plus : il y a certainement un métier pour vous.



Sapeur - pompier

Plus que d'un métier, il faut parler de vocation qui exige don de soi, altruisme, sens du devoir et des responsabilités. De la prise en charge des accidentés de la route à la lutte contre les incendies, en passant par les interventions domestiques (chat perché dans un arbre, nid de guêpes dans le grenier) il est sur de nombreux fronts. Il intervient dans des situations d'urgence pour évacuer les personnes en danger, installer un périmètre de sécurité autour d'un accident, administrer les premiers soins aux blessés.

Conditions principales d'accès : avoir entre 18 et 25 ans (29 selon le concours) et réussir le concours d'entrée. Les recrutements des collectivités locales ou du ministère de la Défense (marins-pompiers de Marseille et sapeurs-pompiers de Paris) sont accessibles à partir des diplômes national du brevet (grade de sapeur 2^e classe) et d'un bac +3 (grade de lieutenant)

Nombre de pompiers professionnels et volontaires

France	256 229	(en 2004)
Franche-Comté	7 557	(en 2006)
Territoire de Belfort	500	(en 2006)

Source :
Ministère de l'Intérieur-2004, SDIS-2006



www.mife90.org/spm

Les métiers du secours, de la défense, de la sécurité ? ça m'intéresse !

Vous vous posez encore des questions ? Vous voulez en savoir plus ?

Alors, discutez-en avec vos parents, vos professeurs, un conseiller d'orientation ou même allez rencontrer des professionnels du secteur.

Ouvrages

- 50 métiers pour aider les autres – Sophie Alcaraz, Claire Almeras, Pascale Treguer – L'Étudiant, 2001
- Les métiers de l'armée, de la police et de la sécurité – Philippe Arnal – L'Étudiant, 2004 – (Guides J)

À voir, lire, entendre

- Les métiers de la défense – Onisep, 2003 – (Parcours)
- Les métiers de la sécurité – Onisep, 2006 – (Voie Pro)

CD ROM

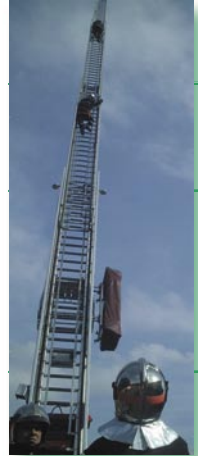
- Les métiers de la sécurité – Onisep, 2005 – (Itinéraire pour un métier)
- Inforizon – JAE, 2005

Fiches

- Actuel CIDJ :
- Les métiers de la défense et de la sécurité – Fiche n°2.94
- Les métiers de la surveillance et du gardiennage – Fiche n°2.940
- Sapeurs - pompiers – Fiche n°2.941
- Fiches métiers Onisep – Volume 4 – Onisep, 2004

Site Internet

- www.onisep.fr • www.defense.gouv.fr
- www.interieur.gouv.fr • www.lesmetiers.net
- education.france5.fr/dicodesmetiers



Adresses pratiques

CIO Belfort : Centre Commercial des 4 As - 90000 BELFORT - Tél. 03 84 57 32 60
MIFE-Cité des métiers : Place de l'Europe - 90000 BELFORT - Tél. 03 84 90 40 00

Parole de pro !

La gendarmerie, c'est une vocation, je voulais faire un métier lié à la sécurité. J'étais attirée par le côté opérationnel, mais au fur et à mesure de mon cursus scolaire je me suis orientée vers le corps de soutien technique administratif. Actuellement je suis agent recruteur au centre de formation de Besançon. On peut avoir un statut et bifurquer vers des services et spécialités différents : le judiciaire, les brigades motorisées ou les unités spécialisées comme la gendarmerie maritime, les transports aériens, les séjours outre mer, le travail en ambassades dans les pays étrangers etc.



On choisit vraiment son secteur d'activité, moi c'est plutôt les relations publiques, la communication. J'aime le contact avec la population, communiquer et échanger. Dans tous les cas, il faut de la rigueur, de la discipline, être curieux et disponible, en bonne condition physique et aimer l'esprit d'équipe.

Brigadier-chef dans la gendarmerie volontaire

Les gens ont toujours l'image du gendarme au bord de la route avec le radar, mais le répressif c'est seulement 11 % de ses missions, c'est minime. Au sein de la gendarmerie, il existe 400 spécialités !



Maurine, 25 ans.

Chargé hygiène sécurité environnement

Les grandes entreprises ou celles à risques disposent d'une équipe d'agents de sécurité. À sa tête, le responsable de sécurité a pour mission de réduire les risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'incendies, de pollution et même d'espionnage industriel en vérifiant le bon fonctionnement des alarmes, des portes coupe-feu ... Il a également un rôle de contrôle : il veille au respect des normes de sécurité qu'il a définies. Enfin, il se charge de la formation des agents de sécurité aux techniques d'évacuation et d'intervention.

Formation : DUT hygiène, sécurité, environnement (bac +2). Bac S, STI ou STL conseillé.

Gendarme

Militaire et homme de terrain, toujours en uniforme, il consacre un tiers de son temps à la protection civile (vol, bagarre, suicide, disparition, meurtre) et joue le rôle d'officier de police judiciaire. Il a le même pouvoir d'enquête que le commissaire de police. Le gendarme a pour mission de surveiller le territoire et le réseau de communication (sécurité routière, des frontières,...) On lui confie également des missions de défense militaire à l'étranger.

Accès : les sous-officiers sont recrutés sur dossier et tests, de 18 à 36 ans, bac recommandé, puis 1 an en école de gendarmerie. Les officiers réussissent le concours à bac +4, en droit de préférence (moins de 26 ans) ou à bac +5 dans une matière scientifique ou technique (moins de 28 ans) et suivent 2 ans de formation à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun.

Militaire

Il défend le territoire et contribue au maintien de l'ordre et de la paix. Qu'il soit homme du rang, sous-officier ou officier, le militaire a le respect de la hiérarchie, de la discipline, l'esprit d'équipe et le sens du devoir. L'armée a besoin à la fois de combattants et de techniciens. Les combattants ont des tâches bien spécifiques selon leurs corps de troupe : armée de l'air (interception d'avions de combat, reconnaissance au sol, bombardements aériens,...) marine (tirs de missiles, combats sous-marins,...) armée de terre (manœuvres d'artillerie, offensives terrestres, déminage,...) L'armée recrute aussi et forme des **médecin-major, infirmier, officier du génie** (construisant ponts et pistes d'atterrissage), **charpentier, cuisinier, informaticien, électronique, mécanicien, secrétaire, comptable, chauffeur, maître-chien...**

Conditions principales d'accès : pour tous avoir 18 ans, être de nationalité française et avoir suivi la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Pour les militaires du rang, recrutement du CAP au bac. Accès à partir du bac pour les sous-officiers, de bac +2 à bac +5 pour les officiers.

Tous les métiers sont mixtes